

# Webinaire

## Vendredi 17 mars 2023

De 11h30 à 12h30

### CARNET D'INFORMATION DU LOGEMENT :

Comment décrypter la nouvelle réglementation et l'appliquer sur vos projets ?

Bertrand LECLERCQ  
Directeur Général  
QUALITEL Espace Numérique du Logement  
[b.leclercq@qualitel.org](mailto:b.leclercq@qualitel.org)



## – Le Carnet d'Information du Logement, **le principe**

Un dispositif, par défaut numérique, attaché à chaque **logement** pour toute sa vie.

Pensé pour améliorer la connaissance du logement, il contient les informations essentielles du logement, avec un accent particulier sur celles en lien avec la **performance énergétique**.

Placé sous la responsabilité du **propriétaire**.

Les **professionnels** doivent fournir les informations contenues dans le carnet.



# – Le Carnet d'Information du Logement , **quelle cible** ?

**Obligatoire** pour tous les logements depuis janvier 2023

Logements **neufs**

Logements **existants** si rénovation énergétique

Estimation = **2,5 Millions** de Carnets par an

0,4 M  
logements neufs

+

1,4 M maisons  
rénovées

+

0,7 M apparts  
rénovées



## – Le CIL, nouvelle contrainte ou opportunité ?



- Quelles informations et documents précis doit il contenir ?
- Quelles obligations pour les particuliers et les professionnels ?
- Quel intérêt pour les professionnels ?
- Quelles conséquences pour votre métier ?
- Quelles sanctions en cas de non respect de la loi ?
- Combien ça coute ?
- Où se procurer un CIL , qui sont les opérateurs de carnet ?